



SSCT INITIALE POUR LES ÉLUS DU CSE

Entreprises de moins de 300 salariés



Public concerné : Membres élus du CSE titulaires, suppléants des entreprises de 11 à 299 salariés

Composition du groupe : De 2 à 12 personnes

Prérequis : Aucun

Durée : 5 jours / 35 heures.

La durée de cette formation est prévue par l'article L2315-18 du code du travail

Modalités pédagogiques disponibles :

- ✓ Intra Présentiel
- ✓ Intra en classe distancielle
- ✓ Inter Présentiel
- ✗ Inter en classe distancielle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance de théorie et pratique (études de cas, mises en situation)
- Travail collaboratif et intelligence collective (brainstorming, jeux pédagogiques)
- Études de cas, quiz, exercices d'arbre des causes, analyses de situations de travail, travaux de sous-groupes et mises en commun.
- Mises en situation, ateliers collaboratifs et études de cas issus de la réalité des élus.
- Débats, échanges de pratiques et retours d'expérience.
- Utilisation de vidéos (stress, chutes, RPS, QVCT)
- Evaluation formative et certificative tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz, QCM et exercices à chaque étape
- Ludo pédagogie
- Observation lors des mises en situation
- Test final de validation des acquis.

Remise d'une attestation de fin de formation

TARIFS

inter : à partir 360€ / jour

Intra : à partir de 1030€ / jour

OBJECTIF GÉNÉRAL

Développer les compétences des élus du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail pour leur permettre d'identifier, d'évaluer et de prévenir les risques professionnels, tout en agissant en acteurs responsables dans l'amélioration des conditions de travail, conformément aux articles L2315-18 et suivants du Code du travail.

OBJECTIFS

- S'approprier les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité pour mettre en place des actions de prévention.
- Adapter les missions de santé, sécurité et conditions de travail à son contexte et à son secteur d'activité pour informer sur la prévention des risques professionnels.
- Réaliser des missions d'enquête et d'inspection au sein de sa structure.

PROGRAMME

- Le rôle et fonctionnement du CSE
- Les missions SSCT du CSE
- Les moyens alloués au CSE
- Les partenaires du CSE en matière de SSCT
- Les aspects juridiques et réglementaires en matière de SSCT
- Les moyens d'action des membres du CSE
- La santé et la sécurité au travail
- Les maladies professionnelles et les accidents du travail
- La pénibilité au travail
- réaliser des enquêtes pour analyser les accidents
- La prévention des risques professionnels
- Les Risques psychosociaux (RPS)
- Jeu pédagogique: identifier et évaluer les risques dans diverses situations
- Exercice d'application : construire et exploiter des arbres des causes de différents secteurs d'activité
- Rédaction et mise à jour du DUERP et PAPRIACT